



Conseil de Communauté du 7 avril 2022

Relevé des décisions

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, s'est réuni à la salle des fêtes d'Étroeungt, sous la présidence de Monsieur Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 1^{er} avril 2022.

Avec 63 membres présents ou représentés, les délibérations suivantes ont été approuvées :

Finances et Prospective :

- Approbation des Comptes de gestion 2021 (à l'unanimité)
- Approbation des comptes administratifs 2021 (à l'unanimité)
- Affectation des Résultats (à l'unanimité)
- Vote des Taux et produits d'imposition (à l'unanimité)
- Vote des Budgets Primitifs 2022 (à l'unanimité)
- Vote des subventions 2022 (avec 62 voix pour et une abstention)

Activités économiques :

- Aides aux entreprises : report du versement de la subvention accordée à la Fromagerie du Château Courbet (à l'unanimité)

Aménagement du territoire :

- Auberge Fleurie : demande de subventions (avec 59 voix pour, 2 abstentions et 2 votes contre)
- Proposition d'avenant n°3 à la convention EPF pour le site STIONA (à l'unanimité)
- PIG « Habiter Mieux » : abondements communautaires (à l'unanimité)

Animations territoriales :

- Sport/Santé : Demande de subvention auprès de l'ARS (à l'unanimité)

Affaires générales :

- Constitution de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (à l'unanimité)
- Pôle tertiaire intercommunal : reversement de subventions à CdC Habitat (à l'unanimité)
- Modification du tableau des effectifs (à l'unanimité)